
VI.—COMITÉ PERMANENT DES DIVERS BILLS PRIVÉS.—Continuation.
Bills renvoyés—continuation :

- No. 172. Pour incorporer la ville de Windsor.
- No. 183. Pour amender l'acte intitulé : "Acte pour pourvoir à l'administration et à l'amélioration du havre de Montréal, et au creusage d'un chenal pour les navires entre ce havre et le port de Québec, et pour abroger l'acte maintenant en force pour les dites fins."
- No. 237. Pour amender l'acte pour transporter à la cité de Toronto certains lots d'eau, avec pouvoir à la dite cité de construire une esplanade.
- No. 213. Pour incorporer la compagnie des terres et des bois du St. Laurent et de la Baie des Chaleurs.
- No. 216. Pour incorporer le village des Iroquois, dans le comté de Dundas.
- No. 217. Pour amender la charte de la compagnie de la fonderie de Marmora.
- No. 177. Pour amender la charte de la banque coloniale du Canada.
- No. 127. Pour amender la loi qui pourvoit au partage de la commune de Maskinongé.
- No. 194. Pour incorporer le village d'Elora, dans le comté de Wellington.
- No. 212. Pour incorporer la compagnie du Canada de navigation à vapeur du nord-ouest.
- No. 228. Pour amender l'acte qui incorpore le ministre et les syndics de l'église de St. André à Montréal.
- No. 229. Acte d'incorporation de la cité de St. Hyacinthe.
- No. 215. Pour incorporer le village de New Hamburg, dans le comté de Waterloo.
- No. 234. Pour incorporer la ville de Collingwood.
- No. 236. Pour expliquer l'acte pour séparer le comté de Bruce du comté de Huron.
- No. 247. Pour incorporer le village de Ayr, dans le comté de Waterloo.
- No. 214. Pour confirmer les titres de George Van Norman et autres à certaines terres dans Windham et Simcoe, dans le comté de Norfolk.
- No. 233. Pour légaliser et rendre valides certains règlements du ci-devant conseil du district de Home, passés au sujet de certains chemins dans le comté d'Ontario.
- No. 234. Pour transporter à John Pliny Chrysler et George Hummel, senior, une certaine réserve de chemin, dans le township de Winchester, dans le comté de Dundas.
- No. 255. Acte pour autoriser le bureau d'examineurs des arpenteurs pour le Haut-Canada, à examiner William Grain pour l'admettre comme arpenteur.
- No. 260. Pour arpenter et établir une certaine ligne entre les 7ème et 8ème concessions de Clarke, et pour d'autres fins.
- No. 264. Pour assurer et conférer à Edwin Marcus Chaffee, habitant de cette province, les droits civils et politiques de sujet né anglais.
- No. 268. Pour continuer et confirmer la séparation de la municipalité de Ste. Julie de Somerset, de St. Calixte de Somerset.